

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 11.11.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Biorga Contra Spray gegen Unkräuter/ Spray contre les mauvaises herbes

· **Code du produit:** 371801

· **Numéro d'enregistrement** W-7471-2

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Secteur d'utilisation** SU1 Agriculture, sylviculture, pêche

· **Catégorie du produit** PC27 Produits phytopharmaceutiques

· **Emploi de la substance / de la préparation** Herbicide

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Hauert HBG Dünger AG
Dorfstrasse 12
CH-3257 Grossaffoltern / Schweiz
Tel. +41 32 389 10 10
info@hauert.com
www.hauert.com

· **Service chargé des renseignements:**

Hauert HBG Dünger AG
Dorfstrasse 12
CH-3257 Grossaffoltern / Schweiz
Tel. +41 32 389 10 10
info@hauert.com
www.hauert.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse
Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

· **Pictogrammes de danger** néant

· **Mention d'avertissement** néant

· **Mentions de danger** néant

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

· **Indications complémentaires:**

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

· 2.3 Autres dangers

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 11.11.2025

Nom du produit: Biorga Contra Spray gegen Unkräuter/ Spray contre les mauvaises herbes

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 112-05-0	acide nonanoïque	≈ 2,16%
EINECS: 203-931-2	⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412	

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

· **Remarques générales:** Si un avis médical est requis, garder l'emballage ou l'étiquette à portée de main.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer délicatement à l'eau pendant quelques minutes. Enlever si possible les lentilles de contact éventuellement présentes. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : demander un avis médical/ consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche.

En cas de malaise, appeler un centre antipoison ou un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation: Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**

Eau pulvérisée en jet. Poudre sèche d'extinction. Mousse de nettoyage. Dioxyde de carbone.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité:**

Équipement de protection individuelle.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Autres indications**

Instructions de lutte contre l'incendie: Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé.

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 11.11.2025

Nom du produit: Biorga Contra Spray gegen Unkräuter/ Spray contre les mauvaises herbes

(suite de la page 2)

Veiller à une aération suffisante.

· **Pour les secouristes** Eloigner le personnel superflu. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.

Ne conserver que dans l'emballage d'origine.

Protéger le produit de la chaleur, de l'humidité et du soleil.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Conserver à l'écart des aliments, des boissons et de la nourriture pour animaux.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Interdire l'accès aux enfants.

Température de stockage: > 5 °C

· **Classe de stockage:** LK 10/12 - Liquides

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés** Veiller à une bonne ventilation du lieu de travail.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· **Protection respiratoire:**

Si la ventilation est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire approprié.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 11.11.2025

Nom du produit: Biorga Contra Spray gegen Unkräuter/ Spray contre les mauvaises herbes

(suite de la page 3)

- **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection
- **Protection du corps:** Porter un vêtement de protection approprié.
- **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **État physique** Liquide
- **Couleur:** Blanc
- **Odeur:** Caractéristique
- **Seuil olfactif:** Données non disponibles
- **Point de fusion/point de congélation:** Non applicable.
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** Données non disponibles
- **Inflammabilité** Données non disponibles
- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- **Inférieure:** Données non disponibles
- **Supérieure:** Données non disponibles
- **Point d'éclair** Aucune données existants.
- **Température de décomposition:** Données non disponibles
- **pH à 20 °C** 4,7
- **Viscosité:**
- **Viscosité cinématique** Données non disponibles
- **Dynamique:** Données non disponibles
- **Solubilité**
- **l'eau:** Soluble
- **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)** Données non disponibles
- **Pression de vapeur:** Données non disponibles
- **Densité et/ou densité relative**
- **Densité à 20 °C:** 1,007 g/cm³
- **Densité relative.** Aucune donnée disponible.
- **Densité de vapeur:** Données non disponibles

9.2 Autres informations

- **Aspect:**
- **Forme:** Liquide
- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.**
- **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 11.11.2025

Nom du produit: Biorga Contra Spray gegen Unkräuter/ Spray contre les mauvaises herbes

(suite de la page 4)

· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Données non disponibles
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
Aucune réaction dangereuse connue si le produit est manipulé conformément aux instructions.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Ne pas geler.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Base fort
Oxydant fort
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de réaction dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

112-05-0 acide nonanoïque

Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat) (OECD 423)
	LD50	15.000 mg/kg (souris)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (rat) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50	> 0,46 mg/l (rat)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 11.11.2025

Nom du produit: Biorga Contra Spray gegen Unkräuter/ Spray contre les mauvaises herbes

(suite de la page 5)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
Ecologie - général:
Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité**
Natrex Garden Spray: Rapidement dégradable.
d'acide pelargonique (CAS Nr. 112-05-0): Facilement biodégradable.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**
d'acide pelargonique (CAS Nr. 112-05-0):
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) = 3.42 (pH 7; OECD 117)
- **Facteur de bioconcentration (FBC)**
d'acide pelargonique (CAS Nr. 112-05-0):
BCF - Poisson = 3.162
- **12.4 Mobilité dans le sol** d'acide pelargonique (CAS Nr. 112-05-0): mobile.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** En général non polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 11.11.2025

Nom du produit: Biorga Contra Spray gegen Unkräuter/ Spray contre les mauvaises herbes

· **Code déchet:** 02 01 08 S Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

(suite de la page 6)

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Éliminer les emballages vides non nettoyés conformément à la réglementation locale/ nationale en vigueur. Il est interdit de réutiliser l'emballage du produit.

Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.5 Dangers pour l'environnement** Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Ordonnance sur les produits phytosanitaires (OPPh, RS 916.161)

Ordonnance sur les produits chimiques (OChim, RS 813.11)

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

· **Prescriptions nationales:**

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, RS 814.81):

L'utilisation sur les toits et les terrasses, sur les aires de stockage, sur et le long des routes, des chemins et des places, sur les talus et les bandes vertes le long des routes et des voies ferrées est interdite.

Autorisé pour l'utilisation non professionnelle.

· **Classe de pollution des eaux:** Classe B (auto-classification)

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Contact:**

Hauert HBG Dünger AG

Dorfstrasse 12

CH-3257 Grossaffoltern / Schweiz

Tel. +41 32 389 10 10

info@hauert.com

www.hauert.com

· **Acronymes et abréviations:**

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.11.2025

Numéro de version 1.0

Révision: 11.11.2025

Nom du produit: *Biorga Contra Spray gegen Unkräuter/ Spray contre les mauvaises herbes*

(suite de la page 7)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**